



Webinaire de présentation des programmes de l'Université Franco Italienne

27 janvier 2026

Qu'est-ce que l'UFI ?

- ➡ Institution binationale de promotion de la collaboration universitaire et scientifique France / Italie
- ➡ Programmes de financement
- ■ Siège français à l'Université Grenoble Alpes
- ■ Siège italien à l'Université de Turin

Programmes de financements UFI

Programme	Finalité
Vinci	Mobilité pour public étudiant, doctorant, enseignant, chercheur
Chaires franco-italien nes	<ul style="list-style-type: none"> ● Échange de professeur·es invité·es ● Courtes mobilités étudiantes, doctorantes et/ou post-doctorantes ● Événements relatifs à la thématique du projet
PHC Galilée	Mobilité de chercheur·es pour des projets de recherche conjoints
Label scientifique	Initiatives de grand intérêt culturel et scientifique
Prix de thèse en cotutelle	Prime les meilleurs travaux de thèse en cotutelle bénéficiaires du programme Vinci

1. Programme Vinci



1.1. Programme Vinci – Chapitre 1 : Master binationaux

→ finance la mobilité France/Italie pour publics étudiants et enseignants

Type de financement	Modalités de candidatures
Chapitre 1	<p>→ Dépôt de candidature</p> <p>Candidature présentée par la/le responsable du Master binational prévoyant la délivrance de doubles diplômes ou de diplômes conjoints</p>
Financements pour doubles diplômes ou diplômes conjoints de Master / Laurea Magistrale	
3 projets 	
3 projets 	<p>→ Dépenses admissibles</p> <p>Mobilité des étudiant·es et des enseignant·es</p> <p>Perfectionnement linguistique</p>
30 000 € par projet	

1.2. Programme Vinci – Chapitre 2

Aides à la mobilité pour thèses en cotutelle

→ finance la mobilité France/Italie pour doctorant·es inscrits en thèse en cotutelle

Type de financement	Modalités de candidatures
<p>Chapitre 2</p> <p>Aides à la mobilité pour thèses de doctorat en cotutelle</p> <p>De 4 000 à 6 000 € par projet</p>	<p>→ Dépôt de candidature</p> <p>Candidature présentée par la/le doctorant·e inscrit·e en France et en Italie, au maximum en 2^{ème} année de thèse, ayant une convention de cotutelle</p> <p>→ Dépenses admissibles</p> <p>Frais de déplacements France-Italie et Italie-France, frais d'hébergement et de restauration en Italie</p>

1.3. Programme Vinci – Chapitre 3

Contrats doctoraux pour thèses en cotutelle

→ finance la mobilité France/Italie pour doctorant·es inscrits en thèse en cotutelle

Type de financement	Modalités de candidatures
<p>Chapitre 3</p> <p>Contrats doctoraux pour thèses en cotutelle / Borse triennali di dottorato in cotutela</p> <p>2 projets </p> <p>3 projets </p> <p>102 731 € par contrat doctoral </p>	<p>→ Dépôt de candidature Candidature présentée par la direction de l' école doctorale pour l'attribution d'un contrat doctoral / borsa triennale</p> <p>→ Financement : allocation doctorale de 3 ans à un·e doctorant·e inscrit·e en cotutelle. Contrat doctoral établi par l'établissement français ou Assegno di ricerca établi par l'université italienne</p>

1.4. Programme Vinci – Chapitre 4

Soutiens au parcours professionnel postdoctoral

→ finance la mobilité France/Italie pour postdoc

Type de financement	Modalités de candidatures
Chapitre 4	<ul style="list-style-type: none"> ➡ Candidature présentée par la direction d'un laboratoire ou centre de recherche
Soutiens au parcours professionnel postdoctoral	<ul style="list-style-type: none"> ➡ Financement annuel pour l'insertion professionnelle d'un·e docteur·e ayant soutenu sa thèse en cotutelle franco-italienne dans les 2 années précédant l'AAP
2 projets ■■	<ul style="list-style-type: none"> ➡ Période d'activité de recherche de 4 mois à 1 an auprès de l'institution partenaire
25 000 € par projet	

1.5. Programme Vinci – Calendrier 2026

Publication AAP	15 décembre 2025
Date limite	16 février 2026 à 12h00 – midi
Résultats	à partir de juin 2026
Début du projet/financement	Septembre 2026

2. Programme Chaires franco-italiennes



2.1. Programme Chaires franco-italiennes



2.2. Programme Chaires franco-italiennes - Dépenses admissibles

Candidatures déposées par des **enseignant·es, chercheurs, chercheuses** issues d'Etablissements d'enseignement supérieur et recherche en France et en Italie

Type d'activité	Dépenses admissibles
A) Échange de professeur·es invité·es	<ul style="list-style-type: none"> Rétribution des professeur·es invité·es Frais de mobilité (transports France/Italie, hébergement, restauration) <p>Financement maximum : 24 000 €</p>
B) Mobilités étudiantes, doctorantes et/ou postdoc	Frais de mobilité (transports France/Italie, hébergement, restauration)
C) Initiatives de grand intérêt culturel et scientifique	Frais d'organisation Financement maximum pour les activités B+C : 9 000 €

2.3. Programme Chaires franco-italiennes - Calendrier 2026

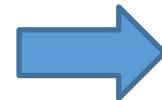
Publication AAP	14 janvier 2026
Date limite	13 mars 2026 à 12h00 – midi
Résultats	à partir de juin 2026
Période de déroulement des activités	2026-2027 et 2027-2028

3. Programme PHC Galilée



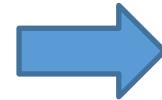
3.1. Programme PHC Galilée

Objectif



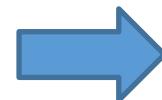
Echange de **groupes d'enseignant·es / chercheur·es** entre France / Italie ☐ Recherche conjointe / Développement de nouveaux rapports de coopération scientifique

Participants



Groupes de recherche composés d'enseignant·es, chercheur·es, doctorant·es, postdoc

Financement



UIF / Campus France
Edition 2026 : **73 500 €**

Activités du projet



Mobilité des membres du groupe de recherche vers l'Établissement / centre de recherche partenaire

3.2. Programme PHC Galilée – Candidatures et dépenses admissibles

Candidatures déposées par des **groupes de recherche** issus d'Établissements d'enseignement supérieur et centres de recherche en France et en Italie

La candidature doit être co-déposée :

- groupe de recherche italien candidature sur le site web de l'UIF
- groupe de recherche français candidature sur le site web de Campus France

Dépenses admissibles	Dépenses non-admissibles
<ul style="list-style-type: none"> ● Frais de mobilité auprès du siège du partenaire en France (transports France/Italie, hébergement, restauration) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Séjours dans d'autres villes (françaises et italiennes) que celle du siège du partenaire ● Frais d'organisation d'évènements

N.B. Projets cofinancés groupe italien financé par l'UIF
 groupe français financé par Campus France

3.3. Programme PHC Galilée – Calendrier 2027

Publication AAP	mars 2026
Date limite	mai 2026
Résultats	à partir de décembre 2026
Période de déroulement des activités	1 ^{er} janvier 2027 - 31 décembre 2028

4. Label scientifique UFI



4.1. Programme Label scientifique UFI

Appels à projets



- **1^{er} AAP** : activités 1^{er} juillet 2026 □ 30 juin 2027
- **2^d AAP** : activités 1^{er} janvier 2027 □ 31 décembre 2027

Activités soutenues



Publications, traductions, cursus franco-italiens, congrès, colloques, séminaires, écoles d’été, manifestations culturelles

Destinataires



Établissements d’enseignement supérieur, centres de recherche, réseaux universitaires/culturels/scientifiques, associations, fondations

Financement



Max 2 000 € par projet
Parrainage et diffusion sur les réseaux UFI

4.2 Programme 1er Label scientifique UFI 2026 – Calendrier

Publication AAP	14 janvier 2026
Date limite	13 mars 2026 à 12h00 – midi
Résultats	à partir de juin 2026
Période de déroulement des activités	1 ^{er} juillet 2026 - 30 juin 2027

5. Prix de thèse en cotutelle UFI



5.1. Prix de thèse en cotutelle UFI

Objectif



Récompenser les meilleurs travaux de thèse en cotutelle
franco-italienne ☐ diffusion des travaux de recherche

Candidat·es



Docteur·es bénéficiaires des financements VINCI chapitres 2 et 3
Thèse soutenue au cours des **2 dernières années**

Financement



1 500 € par projet

Domaines
disciplinaires



1 prix ☐ Sciences humaines et sociales
1 prix ☐ Sciences et technologies

Vainqueurs du Prix ☐ possibilité de faire publier les travaux par
UGA Éditions, maison d'édition de l'Université Grenoble Alpes

5.2. Prix de thèse en cotutelle UFI - Calendrier 2026

Publication AAP	14 janvier 2026
Date limite	13 mars 2026 à 12h00 – midi
Résultats	à partir de juin 2026
Période de soutenance de la thèse	14 janvier 2024 - 13 mars 2026



Conseils pratiques pour le dépôt de candidature et le suivi

Dépôt des candidatures

- Candidatures enregistrées uniquement sur la **plateforme web Uniquest**
- Accès via le **lien** indiqué sur le site web de l'UFI
- **Instructions** sur le dépôt de candidature détaillées au **début du formulaire**
- Enregistrement en plusieurs fois
 - sauvegarder une partie du formulaire rempli
 - insérer login et mot de passe
- Formulaire de candidature à remplir obligatoirement avant la date et heure limite de clôture (clôture automatique de la plateforme)
Aucune candidature ne sera acceptée après la clôture



- Remplir le formulaire dans **les 2 langues (français + italien)**
- Joindre les **documents complémentaires** pour certains programmes



- Ne pas utiliser des **caractères non latins** (ex: caractères arabes, cyrilliques, idéogrammes)
- Ne pas insérer d'**images, graphiques, formes, tableaux**

Documents complémentaires

- Requis pour certains programmes
- À joindre au formulaire en ligne ou envoyer par email

AAP Vinci – Chapitre 2	Chaires franco-italiennes	Prix de thèse en cotutelle
<ul style="list-style-type: none"> ● Certificat d'inscription auprès de l'Établissement français ● Certificat ou autocertificazione d'inscription auprès de Etablissement italien ● Convention de cotutelle signée par toutes les parties <p>À envoyer par email avant le 29 mai 2026</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Lettre d'acceptation signée par les directions des composantes impliquées (modèle disponible sur le site web UFI) 	<ul style="list-style-type: none"> ● CV ● Thèse ● Résumé de 2 pages maximum ● Pré-rapport/procès-verbal de soutenance de la thèse ou document d'appréciation du président du jury

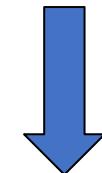
Sélection des projets

Liste des projets sélectionnés publiée sur le site web UFI



L'UFI envoie aux responsables des projets

- Notification officielle**
- Règlement d'utilisation des fonds**



La mise en place du projet peut commencer



Règlement à signer/remplir par :

- **Responsable du projet ou direction de la structure**
- Personne chargée du suivi administratif et financier

Règlement à renvoyer à l'UFI avant la date limite indiquée

Financement et compte-rendu final

Le règlement d'attribution indique :

- dépenses admissibles modalités de versement des fonds compte-rendu final

Programme	Versement des fonds
Programme Vinci Chapitre 1, 2 et 4	Versement de la totalité au début du projet Compte-rendu final à envoyer à la fin du projet
Programme Label scientifique UFI	
Programme Vinci Chapitre 3	Versement en fin de chaque année de la période de financement
Programme Chaires franco-italiennes	Versement en 2 parties : 1 ^{ère} tranche (60 % du financement) au début du projet 2 ^e tranche à la fin du projet, après envoi du compte-rendu financier final (maximum 40 % restants)
Programme PHC Galilée	Groupe français <input type="checkbox"/> Versement chaque année de la période de financement Groupe italien <input type="checkbox"/> Versement à la fin du projet, après envoi du compte-rendu financier final



Contacts email



univ.italo-francese@unito.it



ufi@univ-grenoble-alpes.fr



Pour en savoir plus
Visitez le site web UFI
et inscrivez-vous à
notre newsletter !



Rester informé·es



Linkedin [UFI - UIF](#)



Facebook [UIF - UFI](#)

**Merci de votre
attention**